



RECTORAT
=====

CABINET RECTEUR
=====

N° 8209 /UAC/SG/VRAA/SCO-L/SA

Abomey-Calavi, le 31 juillet 2026

Le Recteur

À

Mesdames et messieurs
les Responsables d'entités
Université d'Abomey-Calavi

Objet : Mise en service de la plateforme ACTIA à l'UAC

Référence : lettre n° 7329/UAC/SG/VRAA/SCO-L/SA du 17 juillet 2026

Dans le cadre de la modernisation de la gestion des actes académiques à l'Université d'Abomey-Calavi (UAC), les Directeurs adjoints, les Vice-Doyens ainsi que les Chefs des services de scolarité et des examens ont, conformément à la correspondance citée en référence, participé à l'atelier de renforcement des capacités opérationnelles à l'utilisation efficace de la plateforme ACTIA mise en place pour dématérialiser le dépôt, l'instruction et la délivrance des documents académiques : attestations de réussite, relevés de notes, certificats de scolarité, duplicatas de diplômes, etc.. Ils ont également contribué à l'amendement du manuel de procédures du processus de délivrance des actes académiques.

Je tiens à saluer la forte mobilisation de vos collaborateurs ainsi que leur disponibilité tout au long de cette période et vous remercie pour le rôle déterminant que vous y avez joué, malgré les nombreuses contraintes professionnelles auxquelles vous êtes actuellement confrontés.

À l'issue de cette session, je vous informe que la plateforme est désormais officiellement mise en service et pleinement opérationnelle. Elle est accessible via le lien : <https://actia.sigan-uac.bj/>.

Par conséquent, à compter du vendredi 31 juillet 2026, toute nouvelle demande formulée par un étudiant devra obligatoirement être soumise via cette plateforme pour être recevable et prise en compte.

Par ailleurs, je vous prie de vouloir bien sensibiliser et encourager les étudiants à recourir à cet outil pour l'introduction de leurs demandes d'actes académiques.

Pour le Recteur absent,
Le Vice-Recteur,
chargé des Affaires académiques



Professeur Tahirou DJARA